Candidat courtier | Candidate courtière d'assurances

Aidez vos clients à assurer ce qui leur tient le plus à cœur



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Le courtier d'assurances est indépendant de toute société d'assurances. Il analyse les risques du client, le conseille dans la souscription des produits d'assurances les plus appropriés. Il négocie avec les compagnies d'assurances les meilleures conditions tant au niveau des tarifs que des garanties offertes.

Il assure le suivi du dossier et aide le client dans ses démarches en cas de sinistre. Le courtier d’assurances peut exercer sa profession en statut d’indépendant ou sous forme de société commerciale. Il a les compétences pour encadrer et former son personnel. Ses qualifications lui permettent également de faire partie du personnel des compagnies d’assurances.

La législation sur les assurances a été modifiée en 2014. A la suite de ces modifications, un nouveau système d'examen, s'adressant aux candidats intermédiaires en assurances, est rendu obligatoire.

Journée type

Chaque jour, vous analysez les besoins de vos clients, les conseillez et trouvez l’offre ou le produit qui leur correspondent. Pour cela, vous utilisez vos talents de négociateur et faites jouer la concurrence afin d’obtenir le meilleur produit au meilleur prix.

Vos clients peuvent être des particuliers, des entreprises ou des professionnels. Vos assurances couvrent généralement des risques standardisés comme l’incendie, l’accident, l’assurance vie, les voyages… Vous pouvez également vous spécialiser dans certains domaines (réassurance, construction, prêts,…) ou concevoir des contrats sur mesure pour répondre à des demandes particulières.

Enfin, vous assurez le suivi de chaque dossier et aidez le client dans ses démarches en cas de sinistre.



Débouchés

Au bout de deux années de formation, vous pouvez choisir de :

- Créer votre propre bureau de courtage
- Travailler comme employé dans une compagnie d’assurances
- Vous perfectionner dans une technique propre aux assurances

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être courtier d'assurances ?

Vous devez être convaincant, dynamique et avoir le sens du contact.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens de la négociation et vos capacités d’analyse et de synthèse.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

1ère et 2ème année : modules les lundis, mardis et jeudis (18h00 - 21h30)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez. Pour ce faire, vous pouvez conclure une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice.

Toute personne qui souhaite exercer des activités d'intermédiation en Assurances en son nom propre, doit démontrer qu'elle possède :

- Des connaissances théoriques requises en assurances (validées par des examens agréés par la FSMA).
- Une expérience pratique requise en assurances qui varie selon le type d'inscription. Elle est de 2 ans pour les courtiers (réduction d'un an si la personne dispose déjà des connaissances théoriques). La convention de stage de l'IFAPME/SFPME est reconnue comme expérience pratique par la FSMA, à la suite d'une année en tant que PCP en formation et réussite du module de base avant la fin de la première année de formation.
- Des connaissances requises en gestion d'entreprise (si l'inscription est dans la catégorie des courtiers et agents).

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

La réussite du module 7 de gestion (chef d'entreprise candidat courtier d'assurances) et des examens des différentes branches qui y sont répertoriées permettra la délivrance d'un certificat de gestion.

La réussite des examens du module 7 et de l'examen C (épreuve sur l'ensemble des connaissances des modules 1 à 6) sera sanctionnée par l'octroi d'un diplôme de chef d'entreprise candidat courtier d'assurances.

Les modules portant sur les aspects techniques du métier seront évalués à l'efp via des examens agréés FEBELFIN.

DETAILS SUR LA FORMATION

Métier qui recrute

Diplôme chef d'entreprise Candidat courtier d'assurances et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an + frais d'examen FEBELFIN

Durée: 2 ans

Stage: Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription
ET répondre à la condition suivante:
• CESS (y compris professionnel)
• Pas de dérogation possible